

COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DIVISION RÉGIONALE EXCELLENCE ADULTES ARCS À POULIES

RÈGLEMENT

A. Définition

La Division Régionale Excellence a pour objectif de permettre aux clubs de préparer des équipes aux championnats de D1AP.

Selon le règlement fédéral, la DRE est composée de 3 manches disputées avec comme discipline unique de référence le TAE distance internationale.

B. Présentation

La DR Excellence n'est accessible qu'aux clubs classés en DR Excellence l'année précédente ainsi qu'aux 2 premiers clubs issus de la DRH ou de la D1AP et selon la procédure définie ci-dessus. La mixité H/F n'est pas admise pour la DR Excellence adultes.

Un club ne peut inscrire qu'une seule équipe par catégorie.

Les clubs ayant des équipes en D1AP pourront participer à ce championnat sous condition de non-participation dans leur équipe de DR Excellence de leurs 3 premiers archers (en tenant compte des transferts) du classement national TAE international de l'année précédente dans les catégories d'arc et de sexe correspondantes. En cas de transfert, l'archer compte dans son nouveau club, et pas dans l'ancien où le $4^{\grave{\rm e}m{\rm e}}$ archer devient « grillé ».

Equipe 1	Equipe 2 en DRE de la même catégorie
D1AP	3 archers grillés

Par exemple:

Le club de X a une équipe homme qui tire en D1AP, il peut inscrire une équipe homme en DR Excellence sans les 3 archers les mieux classés en TAE international l'année précédente et il peut inscrire une équipe femme avec toutes les femmes de son club.

Composition des équipes

- ⇒ Equipe de 3 tireurs minimum (avec possibilité d'un remplaçant) et un coach si possible
- ⇒ Archer étranger : selon règlement fédéral
- ⇒ La règle des transferts est la règle nationale
- ⇒ Les archers d'une équipe peuvent être différents en cours de saison
- ⇒ Tenue identique (de club ou blanche) pour toute l'équipe

- ⇒ La composition de l'équipe, transmise au club organisateur lors de l'inscription, peut être modifiée le jour de la compétition (dépôt de la composition de l'équipe au greffe)
- ⇒ Si le club a transmis au club organisateur une composition d'équipe ne comprenant que 3 archers, il ne sera pas possible d'aligner 4 archers le jour de la compétition

C. Inscriptions

Les clubs qui souhaitent participer à la DR Excellence devront valider leur inscription accompagnée de son règlement et envoyer l'ensemble au Comité Régional **avant la date fixée.**

Le Comité Régional publiera sur son site la liste des équipes engagées dans la compétition DRE.

Inscription des équipes : **150 euros par équipe Adultes** (chèque libellé à l'ordre du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes).

Ce paiement comprend l'ensemble des engagements d'une équipe de 4 archers (même s'ils ne sont que 3), pour leurs participations aux 3 manches.

Les clubs envoient impérativement la liste des archers de leurs équipes au moins 6 jours avant la compétition. Passé ce délai, les archers ne seront pas assurés d'avoir de place.

D. La compétition

2 catégories :

Hommes en arc à poulies – maximum : 16 équipes Femmes en arc à poulies – maximum : 4 équipes

PHASE 1 : Tir de qualifications (type compétition individuelle)

Distance de tir et blason :

Catégorie	Distance	Blason
Adultes CO	50m	Spot Ø80cm

Echauffement à la distance (20 à 45 minutes) 2 séries de 6 volées de 6 flèches Le tir en ABC sera privilégié.

A l'issue du classement de l'épreuve de qualification, les scores des 3 meilleurs archers de l'équipe seront comptabilisés pour effectuer un classement, les équipes seront réparties suivant les tableaux ci-après.

PHASE 2 : Duels (en rotation)

Distance de tir et blason :

Catégorie	Distance	Blason
Adultes CO	50m	Spot Ø80cm

Une réunion des capitaines d'équipe aura lieu avant les duels.

- ⇒ 2 volées d'entraînement pour toutes les équipes avant le 1^{er} match (en rotation ou non, au choix des équipes): les 4 archers peuvent tirer. Puis, pour les équipes n'ayant pas de 1^{er} tour, elles auront la possibilité de tirer 3 volées au rythme des feux (en rotation, 2 flèches par archer).
- ⇒ En match : 1 volée = 6 flèches (2 par archer) en rotation en 2 minutes
- ⇒ La composition des 3 archers "titulaires" de l'équipe peut changer à chaque volée
- ⇒ Matchs en points pour les arcs à poulies : 4 volées
 - L'équipe réalisant le plus gros score sur le cumul des 5 volées gagne le match
 - En cas d'égalité à l'issue du match : tir de barrage selon le règlement fédéral

Répartition des duels :

La compétition se fera par élimination directe avec des tableaux montants (équipes gagnantes) et descendants (équipes perdantes).

Les équipes gagnantes en 1/8 de finale sont qualifiées pour les 1/4 de finale, les équipes perdantes se retrouvent dans un tableau pour la 9^e place, etc.

Tableau des matchs pour les équipes masculines :

1/8 de finale 1/4 de finale			1/2 finale			Finale OR					
1	M1	Equipe 12	1	M9	Gagnant M1	1	M17	Gagnant M9	1	M25	Gagnant M17
2	1417	Equipe 5	2	פויו	Gagnant M2	2	1117	Gagnant M10	2	14123	Gagnant M18
3	M2	Equipe 13	3	M10	Gagnant M3	3 M18		Gagnant M11		Finale	Bronze
4	1412	Equipe 4	4	MITO	Gagnant M4	4	MITO	Gagnant M12	3	M26	Perdant M17
5	M3	Equipe 9	5	M11	Gagnant M5					Perdant M18	
6	כויו	Equipe 8	6	1,111	Gagnant M6		Place	s 5 à 8		Place	es 5 à 6
7	M4	Equipe 16	7	M12	Gagnant M7	5	M19	Perdant M9	5	M27	Gagnant M19
8	111	Equipe 1	8	14112	Gagnant M8	6	1113	Perdant M10	6	IYIZ/	Gagnant M20
9	M5	Equipe 2				7 M20 Perdant M11			Place	es 7 à 8	
10	כויו	Equipes 15		Places 9 à 16		8 Perdant M12		7	M28	Perdant M19	
11	M6	Equipe 7	9	M13	Perdant M1				8	1120	Perdant M20
12	110	Equipe 10	10	1417	Perdant M2		Places 9 à 12		Places 9 à 10		
13	M7	Equipe 3	11	M14	Perdant M3	9	M21	Gagnant M13	9	M29	Gagnant M21
14	1.17	Equipe 14	12	1117	Perdant M4	10	1121	Gagnant M14	10	1123	Gagnant M22
15	M8	Equipe 6	13	M15	Perdant M5	11	M22	Gagnant M15		Places	11 à 12
16	110	Equipe 11	14	1113	Perdant M6	12	1122	Gagnant M16	11	M30	Perdant M21
			15	M16	Perdant M7	Perdant M7			12	1130	Perdant M22
			16	MIO	Perdant M8		Places 13 à 16			Places	13 à 14
						13	M23	Perdant M13	13	M31	Gagnant M23
						14	1123	Perdant M14	14	14131	Gagnant M24
			15 _M		M24	Perdant M15		Places 15 à 16			
						16	11124	Perdant M16	15	M32	Perdant M23
									16	11132	Perdant M24

Tableau des matchs pour les équipes féminines :

	1/2 f	inale	Finale OR			
1	M1	Equipe 4	1	М3	Gagnant M1	
2	1411	Equipe 1	2	1413	Gagnant M2	
3	M2	Equipe 2		Finale	Bronze	
4	IVIZ	Equipe 3	3	M4	Perdant M1	
			4	1*14	Perdant M2	

Dans le cas d'une catégorie de 3 équipes, les équipes se rencontreront entre elles. Matchs entre toutes les équipes et classement en fonction du nombre de victoires (en cas d'égalité de victoire, départager avec le total des scores des duels cumulés) sans finale.

Dans le cas d'une catégorie de 2 équipes, elles se rencontrent sur 3 duels.

PHASE 3 : Classement final par catégorie

Attribution des points par manche pour 9 à 16 équipes :

Place	1 ^{er}	2 e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 e	8 e
Points	40	36	32	28	24	21	18	15
Place	9e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13e	14 ^e	15 ^e	16e
Points	12	10	8	6	4	3	2	1

Attribution des points par manche pour 8 équipes et moins :

Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5°	6e	7 e	8 e
Points	20	16	12	9	6	4	2	1

Pénalité équivalente à la moitié des points de l'équipe classée 1ère est prévue en cas de non participation de l'équipe complète à une manche (tir de qualification et duels). Aucun point à une équipe incomplète au tir de qualification (pas de matchs).

E. Classement final, relégation et accession

En cas d'annulation d'une manche, les classements se feront sur les manches réalisées.

En cas d'intempéries, le classement des tirs de qualification seront pris en compte, même si les matchs ont commencé.

Si l'interruption des tirs a lieu lors de la dernière manche, c'est le classement à l'issue de la 2^e manche qui sera pris en compte.

En cas d'égalité au classement général, le départage sera effectué d'abord par le total des scores effectués en matchs sur le cumul des manches, puis par le meilleur total des qualifications sur le cumul des manches, puis par le nombre de matchs remportés et enfin par un tirage au sort pour définir le classement.

Si l'égalité au classement général est constatée entre des équipes concernées par la Finale Nationale des DR, un tir de barrage sera effectué entre ces équipes à l'issue de la dernière manche.

Equipe Championne Régionale Auvergne-Rhône-Alpes

L'équipe gagnante dans chaque catégorie sera déclarée Championne Régionale Auvergne-Rhône-Alpes en DR Excellence (même si le club a une équipe en division supérieure dans la même catégorie) à condition d'avoir participé aux 3 manches (matchs compris).

Les équipes premières des catégories Femmes et Hommes accéderont à la Finale Nationale des DR à condition d'avoir participé aux 3 manches, matchs compris.

Les procédures d'accès des équipes de club à la DR Excellence sont organisées par le Comité Régional.

Un club ayant une équipe en D1AP peut être Champion Régional de la DR, mais ne pourra pas participer à la Finale Nationale des DR. L'équipe suivante au classement de la DR, si elle n'est pas dans ce cas, sera sélectionnée pour la Finale Nationale.

Si une équipe se désiste, elle sera remplacée par l'équipe suivante dans le classement général. En cas d'égalité la règle fédérale sera appliquée.

La sélection à la Finale Nationale des DR est complétée par x meilleures équipes de club au classement national de équipes de DR afin d'arriver à 24 équipes qualifiées par catégorie à la Finale des DR.

La sélection à la Finale Nationale des DR peut s'effectuer de plusieurs façons :

- ⇒ Dans les 2 catégories ouvertes, les 13 équipes de chaque nouvelle région sont qualifiées ;
- ⇒ Une place est réservée à la meilleure équipe des DOM-TOM au classement national TAE international des DR ;
- ⇒ Le classement national TAE international par équipe sert à compléter la liste des sélectionnés à la Finale Nationale des DR. Les archers composant l'équipe doivent apparaître au classement national "Tir TAE international" Scratch Poulies au 1^{er} juillet de la saison sportive.

Relégation en Division Régionale Honneur

À l'issue du classement final, les équipes classées de 15° à 16° dans la catégorie homme arc à poulies et l'équipe classée 4° de la catégorie femme arc à poulies seront reléguées en DR Honneur la saison suivante.

Aménagement des montées/descentes : en fonction des résultats de la D1AP (et donc des possibilités de descente des équipes Auvergne-Rhône-Alpes), des aménagements seront nécessaires. En cas de descente d'une ou plusieurs équipes de D1AP, les équipes de DR Excellence classées 14e, puis 13e dans la catégorie homme arc à poulies et les équipes classées 3e, 2e dans la catégorie femme arc à poulies seront automatiquement reléguées en DR Honneur la saison suivante.

En cas de désistement d'une équipe de la DRAP-Excellence, la meilleure équipe relégable sera repêchée, voire la 2ème relégable s'il y a 2 désistements. Compte-tenu des montées et descentes de la D1AP de la saison N-1, et pour que la DRE de la saison N soit complète (à 16 équipes), un repêchage sera éventuellement fait pour les équipes suivantes en fonction de leur moyenne au classement national par équipes de la saison N-1 (DRE ou DRH indistinctivement).

En cas de désistement de son engagement en début de saison, le club s'inscrira en DR Honneur la saison suivante.

Une équipe reléguée ne pourra être remplacée dans la même catégorie par l'accession d'une équipe du même club.

Accession à la Division 1 arc à poulies (D1AP)

Un club sélectionné et participant à la Finale Nationale des DR s'engage à monter en D1AP l'année suivante s'il gagne dans sa poule. En cas de refus de montée en D1AP, le club sera interdit de participation à la Finale Nationale des DR pendant 2 ans.

Une équipe en D1AP qui n'a fait aucune ou 1 seule manche en D1AP sera reléguée en DR Honneur. Si elle a fait 2 manches, elle pourra être reléguée en DR Excellence la saison suivante.

Références : manuel de l'arbitre et filière sportive FFTA